

Déclaration des élus d'Île-de-France Europe

Pour que les perspectives financières européennes 2014-2020 permettent à nos collectivités de mettre en œuvre une politique de cohésion ambitieuse

A la veille du Conseil européen extraordinaire des 22 et 23 novembre dont l'objectif est d'aboutir à un accord à l'unanimité sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020 (CFP) de l'Union européenne,

Considérant

- les positions exprimées par les Etats membres partisans du « Mieux dépenser » appelant à une réduction significative du CFP et notamment du budget de la cohésion
- la proposition de la présidence chypriote de prendre comme point de départ des futures négociations une réduction, portant sur l'ensemble des rubriques, de 50 milliards d'euros par rapport à la proposition de la Commission pour le CFP, y inclus une coupe de près de 13 milliards d'euros pour le budget de la cohésion
- la toute récente proposition faite par M. Van Rompuy, Président du Conseil de l'UE, suggérant des coupes à hauteur de 75 milliards d'euros et l'amputation du budget de la cohésion de près de 30 milliards d'euros, réduction qui affecterait en priorité les régions les plus développées
- la position réaffirmée par le gouvernement français en faveur de la préservation de l'enveloppe budgétaire dédiée à la PAC, qui pourrait se faire au détriment du budget alloué à la cohésion

Rappelant que

- plus de 90% du budget de l'UE seront dépensés dans les Etats membres
- les collectivités locales et régionales européennes participent à hauteur de deux tiers à l'investissement public européen
- les financements de la politique de cohésion seront essentiels pour accompagner vers l'emploi les publics les plus fragiles confrontés à la crise, appuyer la reprise économique dans l'UE, permettre à nos collectivités territoriales de jouer leur rôle d'investisseurs pour la croissance et atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020, y compris pour les régions les plus développées
- en période de crise, l'Europe a besoin d'un budget axé sur des projets qui stimulent la croissance, capables de produire des résultats tangibles pour ses territoires et ses citoyens
- un territoire métropolitain comme le nôtre concentre des facteurs de développement économique mais fait également face à des problèmes sociaux, la Région Ile-de-France étant confrontée à de réelles disparités infrarégionales, avec des zones de pauvreté et de précarité
- si l'Île-de-France figure au premier rang des régions européennes en termes de développement économique, elle compte néanmoins en son sein des territoires en situation de décrochage financier, économique et social. Les populations de ces territoires particulièrement touchées par la crise économique cumulent des difficultés importantes, qui exigent des réponses rapides de la part des collectivités en charge des politiques sociales ;
- dans ce contexte, la politique de cohésion est l'outil indispensable aux territoires pour lutter contre toutes les formes de discrimination sociale, environnementale et territoriale pouvant garantir aux citoyens les conditions d'une croissance réellement durable et inclusive telle que adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement dans le cadre de la Stratégie UE 2020 ;

- les financements européens permettent de démontrer la valeur ajoutée de l'Union européenne aux citoyens et témoignent de la solidarité entre les territoires européens, puisque l'argent dépensé à travers les fonds structurels finance des actions dans les Etats membres à la fois bénéficiaires-nets et contributeurs-nets
- les quelque 150 millions de FEDER et les 527 millions de FSE programmés en Ile-de-France durant la période 2007-2013 ont été utilisés pour apporter un soutien au développement des territoires les plus défavorisés et de leurs habitants et ont contribué au renforcement de la cohésion territoriale
- la gouvernance des fonds structurels doit être améliorée, en associant étroitement les collectivités territoriales, prenant acte des engagements du gouvernement français vis-à-vis des Régions et Départements quant à la mise en œuvre fonds structurels européens pour la période 2014-2020
- les interventions de la politique de cohésion représentent la partie visible de l'action de l'Union européenne aux yeux des citoyens européens

NOUS, élus membres du Conseil d'administration d'Île-de-France Europe

1. soutenons la proposition de CFP telle que présentée par la Commission européenne, se situant à 1,14 % du revenu national brut européen, et appelons de nos vœux un accord des Chefs d'Etat et de Gouvernement en faveur d'un cadre budgétaire global ambitieux pour l'Union européenne, condition essentielle pour la crédibilité de l'Europe et sa capacité à développer un véritable agenda de croissance.
2. considérons que cet accord doit intégrer des avancées en termes de nouvelles ressources propres, notamment grâce à l'instauration d'une taxe sur les transactions financières.
3. appelons donc l'ensemble des décideurs européens à respecter leurs engagements pour une croissance intelligente, inclusive et durable en dépassant leurs seuls intérêts immédiats et à prendre, sur le prochain CFP, des décisions cohérentes avec le plan de relance pour la croissance.
4. demandons aux États membres de placer la politique régionale au premier rang des priorités de la future période de programmation pour que l'Europe puisse affronter la crise financière, économique et sociale à laquelle elle fait face depuis 2008 et de la doter d'un budget approprié au moins équivalent à celui de l'actuelle période de programmation.
5. appelons spécifiquement le gouvernement français à adopter une position de négociation réellement équilibrée entre les budgets de la PAC et la cohésion.
6. nous inquiétons des différentes propositions de réduction de l'enveloppe budgétaire de la future politique de cohésion de l'UE qui affecteraient en premier lieu les régions les plus développées et auraient pour conséquence une diminution significative du montant de l'intensité de l'aide par habitant, pouvant donner aux citoyens de ces territoires souvent hétérogènes et contrastés l'impression que l'Europe les ignore.
7. réaffirmons qu'en période de crise, une politique régionale forte et accessible à tous, véritable plan d'investissement pour l'ensemble du territoire de l'UE pour la période 2014-2020, s'avère plus que jamais nécessaire, toutes les régions européennes, dont l'Île-de-France, étant exposées à la concurrence et aucune n'ayant de garantie de prospérité.
8. rejetons l'idée selon laquelle il serait judicieux de réaliser des économies en concentrant les aides des fonds structurels uniquement sur les régions les moins développées. En effet la politique de cohésion n'est pas seulement un instrument au service des régions les plus pauvres, elle contribue aussi à la mise en œuvre des objectifs de l'UE sur l'ensemble de son territoire.
9. considérons que les principes de la réforme proposée par l'exécutif européen vont dans le bon sens, permettant d'en améliorer l'efficacité et les performances.
10. reconnaissons la pertinence du concept d'investissements intelligents, durables et inclusifs et défendons la concentration thématique autour des objectifs prioritaires tels que l'inclusion sociale, l'innovation, les PME et l'efficacité énergétique.

Signataires

- **Pierre KANUTY**, Conseiller régional d'Île-de-France et Président de l'Association
- **Roberto ROMERO**, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge des Affaires Internationales et européennes
- **Claire MONOD**, Conseillère régionale d'Île-de-France, membre de la commission Affaires Internationales et européennes
- **Gabriel MASSOU**, Conseiller régional d'Île-de-France, Président du Groupe Front de Gauche et membre de la commission Affaires Internationales et européennes
- **Brigitte KUSTER**, Conseillère régionale d'Île-de-France, membre de la commission Affaires Internationales et européennes
- **Jean-Claude BOUCHERAT**, Président du Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France
- **Francis CHOUAT**, 1^{er} Vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge de l'emploi, de l'économie et de l'aménagement des territoires
- **Jean-François BAILLON**, Vice-président du Conseil général de la Seine-St-Denis en charge de la solidarité et l'insertion, l'économie sociale et solidaire, les relations internationales et les affaires européennes
- **Simonne ABRAHAM-THISSE**, Conseillère générale déléguée du Val-de-Marne en charge des projets et financements européens, du logement et de l'habitat
- **Jean-Jacques MARION**, Conseiller général de la Seine-et-Marne en charge des relations avec les intercommunalités et affaires européennes
- **Michel MONTALDO**, Vice-Président du Conseil général du Val-d'Oise en charge des affaires européennes
- **Ghislain FOURNIER**, Vice-président du Conseil général des Yvelines en charge de l'action sociale